

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d' —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Président Millerand au Havre. — Le commerce extérieur de la France. — La campagne pour la revanche en Allemagne. — Le péril du militarisme français! — Les hostilités turco-grecques et l'accord franco-turc. — La débacle espagnole au Maroc.

Depuis son élection à la Présidence de la République, M. Millerand n'a cessé de témoigner de l'intérêt qu'il porte aux travaux d'utilité générale. Il estime que « sa tâche est de suivre avec une vigilance toujours en éveil la marche des affaires de la France et de signaler à l'attention publique les solutions souhaitables ».

Récemment, à Lyon, le Président montrait quels avantages la nation entière retirerait de l'aménagement du Rhône. Au Havre, il s'agissait de rappeler que la France ne saurait se passer d'une marine florissante.

En organisant la Grande Semaine du Havre-Rouen, la Ligue Maritime se proposait non seulement de célébrer la contribution de la marine à la victoire, mais de stimuler les efforts en vue de notre renaissance navale.

Le Ministère de la Marine a indiqué les résultats déjà obtenus : ils sont des plus rassurants. Au 1^{er} juillet 1914, notre flotte marchande jaugait 2.400.000 tonnes ; malgré les pertes de la guerre, le tonnage atteindra bientôt 4.000.000.

Autre résultat très intéressant : jamais les Compagnies étrangères nous chassaient de nos propres ports ; aujourd'hui notre pavillon flotte à Hambourg et tient à Anvers la seconde place.

Que l'aménagement et l'outillage de nos ports se développent dans la même proportion et notre situation économique s'en ressentira très avantageusement.

Précisément l'Administration des Douanes communique les résultats du Commerce extérieur de la France pendant le 1^{er} semestre 1921.

Les indications fournies paraissent des plus encourageantes si on les compare aux opérations similaires du 1^{er} semestre 1920. Le point intéressant est le mouvement des exportations : elles dépassent de 400 millions les importations, pour les six derniers mois ; elles accusaient un déficit de 14 milliards pour la période correspondante de 1920.

Quant aux importations, elles sont en recul de 15 milliards. Cette amélioration incontestable n'est qu'en partie reconfortante : le ralentissement des importations porte sur la moitié sur les matières premières. C'est dire que l'industrie française reste dans un marasme regrettable ; c'est aussi un symptôme plutôt inquiétant pour l'avenir de nos échanges commerciaux.

Certains prévoient une reprise des affaires pour l'automne. C'est possible, il faut souhaiter que la prédiction se réalise.

Chaque jour de nouveaux documents très instructifs tombent entre nos mains qui témoignent, une fois de plus, avec quelle audace le germanisme oublie sa défaite et prépare l'opinion allemande à l'idée de revanche.

Voici un extrait de tract de propagande. Il est signé par un nommé Schmidt, « ex-capitaine de police, actuellement chef de division de choc en Haute-Silésie » :

« On est prié, dit Schmidt, de nous gagner, par propagande orale, de fervents et vrais Allemands qui soient prêts à combattre, sous forme privée, dans les conditions exposées, pour la défense du patrimoine allemand. Le « Selbstschutz » (auto-protection) haut-silézien prend soin des assurances en cas de blessures ou de mort.

On désire, d'une façon urgente, que les volontaires apportent des armes et des armes, des bicyclettes et des armes.

Un post-scriptum expressif donne l'avis : « A ne faire circuler de main en main qu'entre vrais Allemands ».

Ainsi, la propagande, sans cesser d'être active, doit être discrète, s'efforçant de s'adresser à une élite de Français et de Français qui se soucient de la résistance espagnole, le port de

vont en Haute-Silésie renforcer le corps d'auto-protection :

« Ils ne doivent présenter aucune différence avec les voyageurs ordinaires. Il faudra surtout éviter de se faire reconnaître comme transports militaires. Il faudra aussi éviter absolument des entretiens avec les voyageurs sur le but du voyage. »

Demain, le même camouflage dissimulera les préparatifs destinés, non plus seulement à envahir la Haute-Silésie, mais à hâter la revanche.

Nous savons ce qui nous attend, si notre surveillance et notre fermeté fléchissent. Notre vigilance doit déjouer toutes ces manœuvres.

Surtout ne nous laissons pas émuovoir par les accusations d'Impérialisme que certains germanophiles anglais et américains lancent contre la France !

C'est au moment où l'Allemagne s'arme en cachette, que le sénateur américain Borah renouvelle l'attaque contre la France, la dénonce comme la nation la plus militariste. Il estime que les 800.000 hommes que nous gardons sous les armes constituent un danger pour la paix.

Quel est le Français qui se réjouit de voir maintenir de tels effectifs ? Il n'existe pas. Mais pouvons-nous abandonner les chrétiens d'Asie-Mineure ou les turcs d'Asie-Mineure et laisser le champ libre à l'Allemagne ? Qu'on nous invite aussi, tant qu'on y est, à retirer nos troupes de Rhénanie ; ce serait parfait, puisque notre unique chance de voir payer les réparations s'évanouirait !

Il sera prudent de se souvenir de ces bonnes intentions des germanophiles américains, quand s'ouvrira à l'automne la conférence de Washington sur la limitation des armements. Nous sommes prêts à collaborer à toute entreprise de pacification. Nous désarmerons comme les autres, avec eux, mais pas avant eux. Nous ne serons pas des « suicidés par persuasion » !

Si l'Amérique était à la place de la France, le sénateur Borah aurait certainement une opinion différente !

Que se passe-t-il en Asie-Mineure ? Il est malaisé de le discerner. Les dépêches d'Athènes célèbrent la destruction presque complète de l'armée nationaliste turque ; les communiqués d'Angora constataient un recul stratégique et annoncent une contre-offensive imminente.

Quoi qu'il en soit, l'avance hellénique a paru dès le début être rapide ; bien imprudente aussi, étant donné les difficultés des communications et l'éloignement des bases de ravitaillement.

On peut présumer, semble-t-il, que la riposte turque ne tardera pas à annihiler les avantages obtenus au début par les Grecs. Est-ce à dire que les troupes de Kemal-Pacha vont rejeter, comme ce dernier le proclame presque, les soldats de Papoulas dans la mer ? C'est douteux. Il n'est pas vraisemblable que la situation s'éclaircisse bientôt, si les armes demeurent les seuls instruments employés pour dénouer le conflit.

Ces nouveaux succès turcs auront-ils maintenant une répercussion sur l'accord franco-turc, dont on annonce la signature prochaine ? Allons-nous assister à la même comédie qu'il y a quelques mois ? Se décidera-t-on à Angora à signer enfin l'arrangement préparé avec la France ? Ou bien va-t-on une fois de plus tergiverser pour tenter d'utiliser contre nous la victoire remportée sur les Grecs ?

Nous voulons espérer que les nationalistes turcs, instruits par des expériences récentes, ne reprendront pas leur intransigeance d'hier. Ils ont au moins autant d'intérêt que nous à liquider bientôt et définitivement le différend. Puisse le gouvernement d'Angora avoir cette fois la sagesse de ne pas se rétracter !

Au fur et à mesure que les nouvelles nous parviennent du Maroc, il apparaît que les Espagnols ont subi une des plus grosses défaites coloniales infligées à une nation européenne.

Le soulèvement des indigènes est à peu près général dans la zone espagnole ; dès l'annonce des premiers succès des rebelles, toutes les tribus déjà soumisses se sont révoltées. Résultat : non seulement, le centre de la résistance espagnole, le port de

Melilla, se trouve investi et bombardé par les canons ennemis, mais le débarquement des renforts est rendu difficile et périlleux, par la présence sur la côte des rebelles.

Fait à noter : La révolte semble avoir été dirigée, voire inspirée, par des agents allemands. Les hostilités ne sont pas conduites à la manière indigène : on pille et brûle les fermes et les villages, mais les habitants ne sont pas massacrés.

L'Espagne paie durement aujourd'hui son imprudence d'hier : pendant toute la durée de la guerre, elle a toléré la contrebande des armes par les réfugiés allemands.

La France ne saurait se désintéresser de ces événements. La victoire des indigènes ne manquera pas d'exalter l'esprit d'indépendance des Rifains ; de plus, le soulèvement s'est produit à proximité de notre frontière algérienne. Jusqu'ici cependant la zone française semble avoir échappé à la contagion de la révolte.

D'ailleurs le maréchal Lyautey dispose d'effectifs suffisants pour châtier comme il convient les premières velléités de désordre. Néanmoins la plus grande prudence s'impose.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Les Allemands attaquent un village en Haute-Silésie

Des bandes allemandes, après avoir repassé l'Oder, ont ouvert le feu sur le village de Dzierzkowice. Puls, après l'arrivée de deux trains bondés de strosstrupiers venant de Keudzierzyn, une attaque concentrée a été dirigée sur Dzierzkowice, qui a subi de trois côtés le feu intense des mitrailleuses et des lance-mines. Les Allemands ont ensuite occupé le village qu'ils ont complètement mis à sac. La population polonaise a dû fuir dans les forêts avoisinantes.

Pendant toute la durée de l'attaque, les communications ferroviaires et téléphoniques ont été interrompues, ce qui prouve la collaboration étroite des fonctionnaires allemands des chemins de fer avec les bandes armées.

L'attaque a duré sept heures. Trois Polonais ont été tués et de nombreux autres grièvement blessés.

Les négociations franco-allemandes sur les réparations

Dans la séance tenue aujourd'hui par la commission des réparations du conseil économique d'empire, le ministre de la reconstruction, M. Valtier Rathenau, a donné des renseignements sur la marche et l'état des négociations en vue des réparations, ainsi que sur le décret relatif aux associations de prestations et au groupement projeté de ces associations en corps économiques autonomes.

90 prisonniers allemands en France

En dehors des prisonniers de guerre appartenant à d'autres nationalités ennemies et condamnés pour délit de droit commun, il ne reste en France que 90 Allemands, dont 41 sont emprisonnés à Avignon. A un de nos confrères qui a vu ces derniers, ils ont reconnu devant lui qu'ils étaient bien nourris et traités avec bienveillance. « Nous ne nous plaignons que d'une chose, ont-ils dit, de notre liberté perdue. »

La Banque de France abaisse le taux de son escompte

La Banque de France a abaissé le taux de son escompte de 6 à 5 1/2 0/0.

La Russie en détresse

Un mande de Moscou que le parti social démocrate russe vient d'adresser un appel à toutes les organisations ouvrières du monde dans lequel il leur demande d'agir auprès de leurs gouvernements respectifs, afin que ceux-ci consentent à envoyer des secours en denrées alimentaires à la Russie qui traverse la période la plus critique qu'un pays ait jamais traversée.

On annonce d'autre part que Mme Gorki est arrivée hier matin à Berlin et a eu un entretien avec plusieurs personnalités allemandes.

Elle a confirmé les dépêches relatives à la famine en Russie, disant no-

tamment que la région du Volga, autrefois si prospère, était totalement abandonnée.

Le nombre des morts est si élevé, quotidiennement, que l'on a peine à croire les chiffres qui sont donnés.

Mme Gorki a tracé un tableau des plus saisissants des malheurs qui se sont abattus sur son pays.

La production américaine de pétrole

Le bureau américain de géologie publie dans la presse américaine une statistique d'après laquelle la production en pétrole des Etats-Unis jusqu'à la fin du mois de juin s'est élevée à 161.000 fûts (le fût étant de 270 litres).

Il est à remarquer que durant toute l'année 1920 la production totale des Etats-Unis ne s'éleva qu'à 237.000 fûts.

Au Maroc

L'agitateur Abdel-Malek tente de créer un mouvement parmi les tribus Senhadya où il compte recruter des troupes pour renforcer sa harka et attaquer les tribus soumises des Beni-Zeroual qui ont été renforcées.

On mande d'Ouezzan que les villages entourant le poste d'Issoual sont complètement soumis. Les habitants sont rentrés dans leurs demeures. Les environs de ce poste sont maintenant dégagés.

CHRONIQUE LOCALE

La question de l'Électricité

II

La question de l'électricité comporte trois catégories d'intéressés :

1. La Compagnie du Gaz.
2. La Municipalité de Cahors.
3. Les consommateurs d'électricité.

Les Droits et les obligations réciproques des trois parties, en matière d'électricité, sont délimités par l'avenant entre la Compagnie du Gaz et la ville de Cahors approuvé le 24 janvier 1907 par la Municipalité Darquier.

Il ne nous a pas été permis de consulter le dossier de la ville relatif à la question de l'électricité. Nous nous serions trouvés dépourvus de toute documentation et de tous moyens d'informations, si nous n'avions eu en notre possession ce fameux Cahier des Charges, relatif aux conditions d'éclairage au gaz et à l'électricité de la ville de Cahors, qu'il est si difficile de consulter à l'heure actuelle par ceux qui ont le souci de l'intérêt public.

Nous nous excusons donc de l'avoir très légèrement en notre possession, lorsque la plupart des membres du Conseil Municipal n'ont pu en avoir communication et en prendre connaissance avant de voter d'une façon précipitée une révision du prix du courant électrique et une augmentation des tarifs dont la révision est soumise, par l'article 15, « à la désignation de trois experts « qui se fera dans un délai de trois mois à dater du jour où l'une des parties aura fait connaître à l'autre son intention », — et par l'article 21 qui prévoit qu'il sera procédé à la révision des prix de l'électricité en prenant la moyenne des prix pratiqués dans trois villes « françaises de 10.000 à 30.000 habitants choisies, l'une par la ville de Cahors, la deuxième par la Compagnie du gaz et la troisième par le Président du Tribunal civil de Cahors. Les contrats choisis devront être en vigueur depuis plus d'un an et moins de dix ans. »

De telle sorte que la décision prise par le Conseil Municipal enlève aux consommateurs d'électricité le bénéfice de anciens tarifs qui devaient continuer à être pratiqués par la Compagnie pendant les trois mois de délai accordés par le traité pour la désignation des experts et pendant le temps nécessaire par leurs études.

Il était donc nécessaire de rappeler les termes du traité du gaz qui constituent le fondement des droits de la ville et des consommateurs, — de les étudier, de les discuter en commission et en séance, au lieu de cela, on nous parle d'une loi Failliot qui a déchiré le traité, de décisions de Conseil de Préfecture et d'arrêts

du Conseil d'Etat qui l'ont déchiqueté sans qu'aucune juridiction n'ait été saisie, de telle sorte que l'on nous laisse croire qu'il n'en reste plus rien.

Et s'il fallait en croire ceux qui montent la garde à ses portes, il n'en resterait plus rien qui puisse être invoqué en faveur de l'intérêt public, mais uniquement la part d'agrément, d'avantages et de monopole qu'il concède à la Compagnie du gaz.

Je n'entends, certes, point faire le procès de la Compagnie du gaz, mais je ne veux pas non plus me faire son avocat, et ce serait l'être que de ne pas faire tous ses efforts pour mettre en valeur toutes les obligations que le traité du gaz impose à la Compagnie du gaz en matière d'éclairage électrique et les avantages qu'il consacre pour le présent et pour l'avenir, au profit de la ville et au profit des particuliers.

Plus tard, si la chose est nécessaire, nous examinerons la loi et les décisions des Conseils de Préfecture et les arrêts du Conseil d'Etat.

Mais il convient, tout d'abord de reproduire les clauses du traité signé par la ville de Cahors avec la Compagnie du gaz relatives à la « distribution » et à la vente de « l'électricité », elles constituent les chapitres II et III de l'article 5 à l'article 24 de l'avenant signé en 1907 par la municipalité Darquier.

CHAPITRE II Dispositions concernant la distribution et la vente de l'Électricité

ARTICLE 5. — Installation éventuelle de l'électricité avant le 30 Juin 1920. — La ville de Cahors concède à la Cie du gaz pour la période allant de l'entrée en vigueur du présent avenant au 30 Juin 1920, l'autorisation d'établir des canalisations au-dessus et au-dessous des voies publiques en vue de distribuer l'énergie électrique destinée à l'éclairage, au chauffage, à la force motrice et à tous autres usages industriels.

La Compagnie du gaz est en outre autorisée, dans le cas où l'électricité serait établie avant le 30 Juin 1920, à maintenir jusqu'au 30 Juin 1945, les canalisations existant en 1920, et à en poser de nouvelles.

Elle s'engage dans ce même cas, à maintenir en activité les installations électriques jusqu'au 30 Juin 1945, tant pour le service public qui pourra lui être demandé, que pour le service des particuliers et pour les usages industriels. Elle pourra toutefois s'il est accordé postérieurement au 30 Juin 1920 une concession concurrente par application de l'article 19 du présent avenant, renoncer au bénéfice des autorisations ci-dessus, à la condition de prévenir la ville une année à l'avance ; si cette dénomination se produit, elle sera définitive et aura pour effet de rendre immédiatement applicable l'article 18.

Les autorisations stipulées par le présent article sont accordées aux clauses et conditions énumérées aux articles 6 à 18 ci-après.

ART. 7. — Nature du courant. — Elle pourra sous réserve de l'autorisation de l'Administration municipale, modifier à toute époque, pour tout ou partie de son réseau, le système de distribution et le voltage du courant qu'elle aura adopté ; mais les dépenses qui pourraient résulter, pour les consommateurs, de ces modifications en ce qui concerne tant les compteurs que les appareils de consommation déclarés dans les polices, seront à la charge de la Société.

Mais où sont les polices d'abonnements... ? Et s'il n'en existe pas, comment seront établis et sauvegardés les droits des consommateurs ?

ART. 11. — Obligation de fournir l'énergie. — La Compagnie sera tenue de fournir l'énergie à tout consommateur qui se sera conformé aux dispositions du règlement concernant les installations, ainsi qu'à toutes les conditions générales de la police d'abonnement.

Aucun abonnement ne pourra être refusé sur les voies où il existait des canalisations, ainsi qu'à tout immeuble ou groupes d'immeubles situés à moins de cent mètres du raccordement de leur installation au point le plus proche du réseau, ou bien qu'elles prennent à leur charge ces frais d'établissement ; dans ce dernier cas, le raccordement sera la propriété de la Cie, et cette dernière pourra en disposer sans indemnité, après la cessation de la ou des polices correspondantes.

ART. 13. — Tarifs. — L'énergie électrique sera fournie au compteur. Les prix de vente en seront fixés par trois experts choisis, l'un par la Ville, un autre par la Cie du gaz et le troisième par M. le Premier Président de la Cour d'appel d'Agen. Soit que la ville ait demandé à la Cie. l'installation de l'électricité, soit que la Cie. ait fait connaître à la ville son intention de l'installer, dans les deux cas, la désignation des experts se fera dans un délai de trois mois à dater du jour où l'une des parties aura fait connaître à l'autre son intention.

En aucun cas ces experts ne seront considérés comme des arbitres. Les consommateurs ne seront tenus d'assurer à la Cie. aucun minimum de recette, sauf la garantie prévue pour le cas d'extension du réseau primitif.

ART. 15. — Branchements, compteurs et transformateurs. — Les branchements, jusqu'au compteur inclusivement, seront fournis, posés et entretenus par la Cie. aux frais de l'abonné, au prix coûtant, suivant un tarif inséré dans les polices d'abonnement.

Si le système de distribution adopté comporte l'installation de transformateurs au domicile des abonnés, ces appareils seront fournis et entretenus sans frais par la Cie.

Les compteurs, qui seront des modèles adoptés par le syndicat professionnel des industries électriques, seront fournis en location aux abonnés, suivant un tarif inséré dans les polices d'abonnement et comprenant la fourniture, la pose et l'entretien de l'appareil. Ils seront toujours soumis à toutes les vérifications que l'abonné et la Cie jugeront utiles.

Mais il n'y a toujours pas de polices d'abonnements, et par conséquent pas de tarifs insérés dans ces Polices.

ART. 17. — Polices d'abonnement et usage du courant. — Les polices en vertu desquelles seront souscrits les abonnements devront être conformes à un modèle approuvé par l'Administration municipale. Elles devront mentionner la forme sous laquelle l'énergie sera fournie et les usages auxquels elle sera employée.

L'abonné aura la libre disposition de l'énergie qui aura passé par le compteur, mais il ne pourra s'en servir pour aucun autre usage que celui indiqué par la police.

L'Administration municipale a été moins pressée de faire donner aux consommateurs d'électricité les garanties de la police d'abonnements. Mais à ne défendre que les intérêts de la Compagnie et à ne pas exiger d'elle le respect de toutes ses obligations on risque de rompre l'équilibre au préjudice de l'intérêt public.

Or la meilleure façon et la plus sûre de sacrifier les droits de la collectivité c'est de ne pas les préciser et de ne pas les lui faire connaître, parce qu'on la place dans l'impossibilité de les sauvegarder.

S'il y a des conflits d'interprétation, il faut substituer aux solutions de force, les solutions de justice. Le principe d'autorité ne saurait avoir la valeur d'une juridiction, il ne peut lui être substitué. Et c'est faire acte d'autorité que de substituer à l'examen et à la discussion, une décision qui condamne sans entendre.

ART. 18. — Droits d'acquisition de l'usine et des canalisations électriques. — Dans le cas où, à son expiration, la concession de l'éclairage électrique ne serait pas renouvelée à la Cie du Gaz, la Ville ou son concessionnaire aurait la faculté de se rendre acquéreur de l'usine et des canalisations électriques qui pourront exister sur la commune de Cahors, dans les conditions prévues pour l'usine à gaz par l'article 75 du traité du 10 Janvier 1890.

CHAPITRE III Dispositions générales

ART. 19. — Période de la libre concurrence. — A partir du 1^{er} juillet 1920, la ville de Cahors aura le droit absolu d'accueillir toute nouvelle demande de distribution d'éclairage par des procédés autres que les gaz spécifiés à l'article 4 du présent avenant, sans réserve pour les concessions d'éclairage électrique, et sous réserve pour les autres modes d'éclairage, que la Cie du Gaz sera autorisée, pendant toute la durée de la présente convention, à exploiter, aux mêmes clauses et conditions que celles édictées vis-à-vis des autres concessionnaires éventuels, les dits procédés ou d'en continuer l'exploitation qu'elle pouvait en avoir repris avant le 30 Juin 1920, par application des dispositions du second alinéa de l'article vingt.

De telle sorte qu'aux termes de l'article 19, si la ville de Cahors accordait la concession de l'éclairage public au moyen de l'électricité à une nouvelle société d'électricité, donnant le courant électrique à un prix inférieur à celui qui vient de nous être imposé, la Compagnie du gaz serait dans l'obligation de réduire ses prix et de pratiquer les prix

M. Pozet lui fit observer que l'administration du cimetière, qui appartient à tous, quelle que soit leur religion, ne saurait être confondue avec ses prétentions. Le curé parvint à faire entendre raison, disant que le cimetière étant terre bénite, il en était l'administrateur et que si M. Pozet maintenait ses intentions, il refuserait son ministère pour les obsèques.

L'enterrement ou lieu et fut par force, absolument civil.

M. Francoual, maire fit le panegyrique du héros mort pour la France et un camouflet de réprimande au défunt lui adressa un dernier adieu.

La population s'est retirée profondément impressionnée d'une intrinsèque peut-être excessive.

Albas

Certificat d'études. — Sept élèves de nos écoles ont subi les épreuves et ont été reçus avec mention :

garçons : Bousquet Henri, Bouyé Robert, Couture Raymond, Hébrard Henri, Lavessière René ; 2 jeunes filles : Bergogne Jeanne (école laïque), Perboyre Jeanne (école libre).

Nos félicitations.

Fête locale. — La fête locale de St-Etienne sera célébrée le 7 août. La jeunesse en poursuit activement la préparation et réalisera sans doute un programme des plus attrayants.

Gourdon

Ecole primaire supérieure. — Voici les résultats obtenus par les élèves de notre école primaire supérieure pendant l'année 1920-1921.

Sténo-Dactylographie

CALIGRAPHIE

Mention Très Bien : Mlle Delsol Lucie, Delsol Laure, Admirat Geneviève, Labaille Jane, Gardes Marie-Louise, Poux Jane, Brouel Suzanne, Rontoux Pauline, Lafon Marguerite, Vennac Jane, Stève Albertine, Grandjeu Odette, Salvat André, Courdès Noémie, Vaysse Berthe.

Mention Bien : Mlle Céléstine Agnès, Robert Fernande, Delbos Suzanne, Rouffignac Marie-Louise, Roques René, Malgouyard Olga, Glendard Madeleine, Espinout Marcelle, Vergnes Irène Marquessat Odette.

STENOGRAPHIE 50 MOTS

Mention Très Bien : Mlle Lafon Marguerite, Grandjeu Yvonne.

Mention Bien : Mlle Ladarantie Blanche, Crubilié Maria, Brouel Suzanne, Grandjeu Odette.

Mention Assez Bien : Mlle Roques Renée, Poux Jane, Vergnes Irène.

60 MOTS

Mention Très Bien : Mlle Brouel Suzanne.

Mention Assez Bien : Mlle Poux Jane, Ladarantie Blanche, Robert Fernande, Grandjeu Odette.

80 MOTS

Mention Assez Bien : Mlle Brouel Suzanne.

DACTYLOGRAPHIE

Diplôme scolaire : Mlle Robert Fernande, Gardes Marie-Louise, Grandjeu Odette, Vennac Jane, Brouel Suzanne, Marquessat Odette, Tasse Marcelle, Admirat Olga, Ladarantie Blanche, Stève Albertine, Grandjeu Yvonne, Malgouyard Olga.

Brevet élémentaire

Mlle Brouel Suzanne, Crubilié Maria, Grandjeu Yvonne, Rontoux Pauline, Vennac Jane.

Admission à l'Ecole normale

Liste supplémentaire : Mlle Brouel Suzanne, Grandjeu Yvonne.

Brevet d'enseignement primaire supérieur

Mlle Brouel Suzanne, avec le n° 1, Grandjeu Yvonne n° 3, Rontoux Pauline n° 5. L'école a également obtenu du ministère de la Guerre, un 2^e prix d'éducation physique « Ensembles imposés ».

Dégagnac

Fête du 15 août. — La fête de Dégagnac s'annonce comme devant être célébrée cette année avec un éclat sans précédent. La commission chargée de son organisation a décidé de laisser de côté tous les jeux officiels un peu dénués pour nous offrir du nouveau.

D'un autre côté, on annonce qu'une seconde commission extra-votative, s'occupe d'organiser une amuseuse psychologique au mariage par voie d'élection ; les demoiselles devant élire les futurs de leur choix et les garçons celles de leurs rêves. De nombreuses attractions sont déjà annoncées ; des courses cyclistes et pédestres doivent avoir lieu ainsi qu'un concours de chars et de bicyclettes fleuries et de jeux athlétiques.

Dès que le programme de la fête et le règlement de l'amuseuse seront définitivement arrêtés, le Journal du Lot les leur fera connaître.

Avignac

Un poteau sur la tête. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit mercredi à Avignac.

Des touristes revenaient en auto d'une excursion, lorsque, pour éviter un gamin qui se tenait au milieu de la route, le chauffeur vira brusquement.

L'auto alla bute contre un poteau télégraphique qu'elle cassa net ; le poteau tomba sur la tête d'un touriste, M. Rigal, chapelier à Cahors qui fut légèrement contusionné.

Salviac

Hyménee. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre compatriote et ami, M. Marcel Chastagnol de notre ville, actuellement maître bottier à l'Ecole militaire Herio (Seine et Oise) avec Mlle Louise Le Guec, sans profession à Tréguier (Côtes-du-Nord).

El celui de M. Auguste Prigent, ancien receveur de l'enregistrement à Salviac, avec Mlle Jane Albet, de notre ville, fille du conseiller municipal.

A nos compatriotes nos meilleurs vœux de bonheur.

Notariat. — Notre excellent et jeune compatriote M. Ernest Delmon, vient de sortir diplômé de l'école de notariat de Toulouse avec le n° 3.

Notre futur notaire à la résidence de Salviac, a obtenu de nombreux prix, notamment celui du Crédit Foncier.

Toutes nos félicitations.

Souvenirs de campagne

(Suite)

Tours, Yvry, Orrouy, Villers-Cotterets, Pont Ste-Maxence (23 Sept.-15 Oct. 1914)

Le 13^e R. I. T. effectuée en sens inverse le trajet par lui parcouru dans les journées des 11 et 12 août dernier. Le 22 septembre, vers 6 heures du soir, le train qui emporte le 1^{er} bataillon entre en gare de Cahors, au milieu de l'émotion intense des poilus, penchés en grappes épaisses aux portières, impatientés de savoir s'ils n'auront pas l'heureuse fortune d'apercevoir quelques personnes amies, qu'ils ont, pour la plupart, hâtivement prévenues de leur passage probable, durant les deux jours de stationnement passés au Muy, dans l'attente du départ.

Pour beaucoup ce doux espoir n'est pas un vain mot et c'est en effet une véritable cohue de parents, de femmes et d'enfants qui assiègent le train dès qu'il a stoppé. Malheureusement, notre arrêt en gare est des plus insignifiants, quelques minutes à peine, de telle sorte que c'est tout juste si chacun a le temps de retrouver les siens et de les embrasser, que le train siffle pour le départ... et pourtant presque tous sont venus de très loin et ont passé sans démentir la journée entière à proximité des quais pour ne pas « louper » cet heureux, mais bien fugitif moment !...

A Gourdon, vers les 7 heures, autre second petit arrêt, mais à notre arrivée dans cette dernière gare il fait nuit noire. Une foule pittoresque, munie de bougies et de lanternes allumées, s'agit bruyamment et s'égrène aussitôt le long du train, telle une immense et féérique retraite aux flambeaux, criant à tue-tête le nom et le n° de la Compagnie du poilu, que chacun a hâte de recevoir. Ce sont donc des demandes et des réponses à n'en pas finir, qui s'entrechoquent dans le bruit et d'autre, dans un indescriptible brouhaha, au milieu de l'obscurité la plus complète ; mais hélas, quelques embrassades ne sont pas échangées que déjà le long convoi se remet en marche !

Nos musettes à nouveau payaitelles de victuailles de toute sorte, mais le cœur bien gros de la vision à peine entrevue du pays natal ainsi que des êtres si chers dont il faut encore rester séparés, nous poursuivons désormais notre voyage dans un morne silence, à tel point que c'est dans un demi sommeil que nous entrevoions au passage les gares de Brive et de Limoges. Il fait ensuite grand jour quand nous passons en gare de Poitiers et de Châtellerault, et, finalement, courburés par cinquante quatre heures consécutives de chemin de fer, nous débarquons le 23 septembre à 4 heures du soir, dans la magnifique gare de Tours.

Aussitôt débarqué, le 1^{er} bataillon rassemblé sur la belle place, immédiatement à la sortie de la gare, met sac à terre et forme les faisceaux, attendant plus d'une heure des ordres qui n'arrivent jamais. Où allons-nous et qu'allons-nous faire ? Telles sont les questions que nous

posons et que de nombreux civils accourus en curieux, nous posent également, sans que personne puisse évidemment y répondre.

Enfin, arrive un ordre de cantonnement pour Chambray, petite commune située à 6 ou 7 kilomètres de Tours, où nous parvenons harassés de fatigue à la nuit tombante. Pour nous engager à mieux dormir et surtout plus vite, on nous annonce alors notre départ pour le lendemain matin à 5 heures, afin de nous rendre au camp de Ruchard, situé à la petite bagatelle de 28 à 30 kilomètres, où doit s'effectuer, paraît-il, le rassemblement de la division !

Nous atteignons péniblement, le 24 septembre entre 4 et 5 heures du soir, le petit village de Villaine sis à proximité du fameux camp de Ruchard, que nous ne devons même pas apercevoir, lorsque nous parvenons à la contre-ordre de rebrousse chemin pour aller au plus vite rembarquer à Tours ! Mais les hommes et les bêtes sont trop fatigués par l'effort qu'ils viennent de fournir, toujours sous un soleil de plomb, pour songer à avaler immédiatement les 30 ou 35 kilomètres que nous venons aussi stupidement de faire en pure perte. Nous restons donc au repos, le 25 septembre, à Villaine, pour nous retrouver le 26 au soir, à Chambray, où nous cantonnons pour la seconde fois à trois jours d'intervalle.

Le 2^e bataillon qui avait débarqué à Tours, quelques dix ou douze heures après nous, eût la chance d'être touché par le contre-ordre alors qu'il se trouvait encore à Chambray, où il nous avait succédé dans la journée du 24, et il dut à cette heureuse circonstance de s'éviter l'inutile étape d'une soixantaine de kilomètres que nous venions de nous « appuyer » en maugréant contre ce fâcheux contre-temps.

C'est dans ces conditions que changeant cette fois les rôles, le 2^e bataillon fut le premier rendu à Tours pour embarquer à nouveau, tandis que le 1^{er} bataillon, dont je faisais partie, ne s'embarquait à cette même gare que le dimanche soir, 27 septembre, vers dix heures.

Brisés et moulus de fatigue nous nous étendons aussitôt sur la paille de nos wagons, dépourvus non seulement de banquettes mais même, un certain nombre, de portières et nous dormons jusqu'au jour sans nous préoccuper davantage des gares que nous traversons ni de la direction que nous prenons. Cependant à notre réveil, c'est-à-dire au jour, nous constatons avec une heureuse surprise que nous circulons sur le chemin de fer de grande ceinture de Paris et lorsque à sept heures notre train stoppe en gare d'Ivry-marchandises, nous débarquons joyeusement pensant bien cette fois tenir le bon « filon » et venir faire partie des troupes du camp retranché de Paris, ainsi que le bruit en avait couru avec persistance.

Mais nos illusions ne furent pas de longue durée ! A peine avions-nous pris le temps de faire notre café, qu'un ordre arrive, aussitôt communiqué aux compagnies, d'avoir à boucler rapidement sur nos sacs tout notre matériel de cuisine, pour pousser plus avant nos pérégrinations et cela désormais par voie de terre.

C'est ainsi qu'après avoir suivi les quais, longés les fortifications et traversé Panfilin où nous fumes, tout le long du trajet, l'objet d'amicales démonstrations, nous arrivons d'assez bonne heure à Pavillon-sous-Bois, où la municipalité et la population nous faisaient un chaleureux accueil. Cette réception méritait d'autant mieux, une mention spéciale, que c'est la seule fois que durant toute la campagne nous aurons eu pareille aubaine. Nous trouvons, en effet, à la mairie de cette importante localité, un billet de logement pour chacun des poilus du bataillon qui sont choyés et gavés dans chaque famille comme on peut s'en faire difficilement l'idée, aussi le rassemblement du lendemain matin est-il quelque peu plus lent et difficile.

Malgré tous nos regrets nous devons cependant nous arracher aux délices, à peine entrevues de cette Capoue modérée pour poursuivre notre course vagabonde qui nous amène à cantonner successivement, le 29 au

soir : à Tremblay-les-Gonesses, le 30 : à Chennevières et le 1^{er} octobre : à Nanteuil-le-Haudouin (Seine-et-Oise).

Depuis Tremblay-les-Gonesses nous commençons à voir des indices irréfragables du passage des Boches, ne serait-ce qu'aux tombes assez nombreuses et toutes fraîches encore, qui de distance en distance, bordent la route que nous suivons. Nous comprenons alors toute l'importance du récent succès de nos armées sur la Marne car nous étions loin de soupçonner la formidable avance de la Horde-Teutonne si près de la capitale, dont nous apercevons encore par moment, le sommet de la Tour Eiffel et nous nous expliquons mieux les chaleureuses démonstrations des habitants de Pavillon-sous-Bois qui ont du vivre des heures très angoissantes.

Néanmoins le pays n'est nullement dévasté ; c'est à peine si à Nanteuil nous constatons quelques déviances de magasins défoncés, mais par contre tous sont vides de marchandises et les habitants sont encore tout apeurés et mal remis de leurs émotions. D'ailleurs nous entendons maintenant très distinctement le bruit du canon, et dans nos rangs circule ce nouveau « canard » venant de je ne sais où, que tels des croque-morts nous sommes envoyés sur la ligne de feu pour enterrer les cadavres. C'est avec cette dernière conviction et dans cet état d'esprit que nous parvenons le 2 octobre au soir, à Orrouy (Oise), petit bourg situé à proximité de la légendaire et historique forêt de Compiègne, tandis que nous apprenons que le 2^e bataillon a bifurqué un peu sur notre droite pour atteindre Villers-Cotterets (Aisnes).

Dès le lendemain de notre arrivée, c'est-à-dire le 3 octobre au matin, nous sommes immédiatement mis à la disposition de quelques officiers du génie, non pour aller enterrer des morts, mais pour nous rendre à la lièrière sud de la forêt de Compiègne pour creuser « en vitesse » une ligne de tranchées. Tous les jours, matin et soir, les hommes en armes, mais sans sacs, se rendent sur les lieux du travail, où après avoir formé les faisceaux, ils se mettent résolument à leur nouvelle besogne de ferrassier, qui leur est distribuée à la tâche, sur une ligne jalonnée à l'avance et qui est apparemment destinée à servir, le cas échéant, de tranchée de repli, car nous nous trouvons vraisemblablement environ à une vingtaine de kilomètres du front. Pour cerner un peu l'affaire, on ne trouve rien de mieux que de faire couvrir les travailleurs par une ligne de sentinelles placées à quelques mètres en avant, et pour tout champ visuel les beaux arbres de la forêt qui forment sous leur nez un rideau d'une opacité remarquable ! — C'est paraît-il, bien militaire !

D'autre part nous restons toujours sans aucune nouvelles de la guerre qui nous fait l'impression de se stabiliser sérieusement ; seul le bruit du canon que nous entendons d'une façon continue, ainsi que le crépitement des mitrailleurs que nous percevons très distinctement la nuit, nous rappellent à la réalité. Pas un journal ne parvient jusqu'à nous, nous sommes également sans tabac et nous nous trouvons simplement reliés au monde extérieur par une automobile postale qui tous les deux jours, nous apporte notre courrier de Paris.

Dependant nous ayons ja quasi certitude que notre séjour dans ces parages ne saurait être de longue durée, puisque à peine arrivés, l'on chuchotait déjà, dans les milieux bien informés, qu'un ordre imminent de départ était parvenu au colonel. Toutefois l'exécution de cet ordre se trouve retardé par suite du continu passage de l'armée Anglaise qui, opérant un changement au front de l'Aisne vers le Nord, encombre les routes, plusieurs jours de suite, de ses interminables files de fantassins, cavaliers, artilleurs et de ses immenses convois.

Et de fait après avoir exécuté durant une douzaine de jours (3 au 14 octobre) plusieurs kilomètres de tranchées, nous recevons l'ordre de laisser en repos nos nelles et nos pioches pour aller embarquer à une quinzaine de kilomètres, à Pont Ste-Maxence, pour une destination nouvelle et toujours inconnue.

Par une petite pluie fine mais négligeable, le 15 octobre au matin, nous nous mettons en route pour Pont Ste-Maxence où nous séjournons jusqu'au soir, notre embarquement devant s'effectuer qu'assez tard dans la nuit. Après avoir franchi l'Oise, sur un pont de bateaux, éclairé par de mauvais falots, le pont de pierre ayant été détruit lors de l'avance Boche, nous parvenons à la gare où par suite de l'exiguïté et du mauvais état des quais, l'embarquement des chevaux et voitures traîne en longueur et retardé considérablement notre départ.

(A suivre).
Georges MURAT.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Les Bolchevistes et l'Angleterre

De Stockholm : L'agence télégraphique bolchevique Rosta confirme les bruits qui circulaient à Stockholm, suivant lesquels le délégué soviétique de Suède Berzine remplacerait Krassin à Londres.

En Russie

De Moscou : L'état de siège est proclamé dans la vaste zone entourant la Russie centrale.

La famine fait son œuvre !

De Riga : L'agence Rouspress apprend de Moscou que le chiffre des décès dus à la famine, est de 15 à 20.000 PAR JOUR.

Les secours

De Berlin : L'action de secours à la Russie sera remise à une entreprise privée à laquelle le gouvernement allemand fournira les fonds nécessaires. Le gouvernement d'ailleurs confié à la Croix Rouge allemande l'organisation des secours pour les affamés russes.

En Autriche

De Vienne : Des détachements de la garnison de Vienne se sont rendus au ministère de la guerre pour demander l'abrogation de la loi restreignant les prérogatives des conseils de soldats. Aidés par les communistes, ils déclarent que si ces revendications restaient sans effet, ils reviendraient en arme et contraindraient le gouvernement à abroger la loi.

Bolchevistes et Japonais

De Tokio : Le journal « Asahi » apprend de Vladivostok que les bolchevistes sibériens ont attaqué un train blindé japonais près de Nocolajavok. Vingt japonais furent tués d'un colonel. Des mesures de répression sont prises.

Venezelos se marie

De Londres : La « Chicago Tribune » annonce le mariage de Venezelos avec Mme Stihlitz, appartenant à une vieille famille grecque. Tous deux sont à Aix-les-Bains.

AVIS DE DECES ET DE MESSE

Madame Yvonne ARBON, Madame Yvonne CARLIN, née ARBON, M. le Lieutenant CARLIN et leur fils Odile.

Et tous les autres parents ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur ARBON

Retraité de gendarmerie décédé à Cahors à l'âge de 64 ans dont les obsèques ont eu lieu samedi 30 juillet. Une messe sera célébrée en l'Eglise Saint-Barthélemy mardi matin à 8 heures.

REMERCIEMENTS

La Communauté de Sœurs de la Miséricorde de Moissac, les familles FAVOREL, BORIES et SOULEIL remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Anne-Ursule BORIES

en religion

Sœur Marie-Augustin leur bien regrettée Supérieure.

(A suivre)

HERNIES

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI D'AILLEURS UNE PREUVE :
Monsieur GLASER,

Tous les bandages que j'avais portés me torturaient et mon mal s'aggravait. Votre appareil sans ressort qui se porte jour et nuit a radicalement immobilisé ma hernie et m'a permis de travailler sans fatigue. Je vous dois la force et la santé, avec toute ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Monsieur Jacques CHABERT, à CARBONNIÈRES, par Castres (Tarn).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. :

CAUSSADE, Lundi 1^{er} Août, Hôtel Larroque. CAHORS, Mercredi 3 Août, de 8 h. à 3 h. Hôtel de l'Europe.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE.

ENTREPRISE DE CRÉPISSAGE
en tous genres

Badigeons et enduits tyroliens

AUGUSTE LEMIRE

2, Allées des Scoups, CAHORS (Lot)

Tous travaux en ciment armé

Pièces sur commande
APPLICATION DE CIMENT FACILE
COUVERTINES

Bordures de Jardins, Bancs, Bassins, Lavoirs et Caveaux en tous genres

M. VIDAL

TABACS ET PAPERIE

rue Maréchal Foch, 19

Seule concessionnaire de la nouvelle CANNE-BRIQUET

Grand choix papier à lettre

Enveloppes format Ecn et Commercial, le cent 1,35

A VENDRE

DEUX CUVES

de contenance de 88 et 39 hectolitres et une douzaine de barriques

S'adresser à M. BÉS, charpentier, rue Victor-Hugo, CAHORS.

CE QU'UNE FEMME DOIT SAVOIR :

Toutes les élégantes de PARIS ont adopté Produits & Parfums DULCI (idéal de beauté et hygiène du teint).

C'est pourquoi la parfumerie E. POPOVITCH, 4, Rue du Maréchal Foch, délivre gratis le précis de beauté édité par cette firme.

MESDAMES ! Bijoux Celluloïd grand luxe, colliers, pendants, fermoirs, sacs, ceintures, etc. Articles de 25 fr. partout.

Prix incroyables chez nous, 4 fr. 25. Ecr. p. explication Mme BOURDON, Rue de Marchon, Oyonnax.

UN BON CONSEIL

Donnez-le à vos parents et amis en leur disant que leau Saint-Martial laxative et dépurative, est le remède indiqué contre les affections de l'intestin et de la peau.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Agent général pour le Lot : M. Paul ORLIAC, Pharmacie Normale, CAHORS.

Sous : Figeac : M. A. Delpuech.

dépôts : Gourdon : Pharmacie Meulet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 Juillet 1921.

La séance d'aujourd'hui a été moins animée qu'hier, par suite de l'interdiction des communications téléphoniques avec l'étranger. Néanmoins, la tenue des cours au Parquet a été relativement satisfaisante, pendant qu'en Coulisse on faisait preuve d'une certaine lourdeur. Changes plus tendus et rentes françaises fermes : 3 0/0 66,50, Crédit National ancien 450, nouveau 462.

Banques soutenus : la Paris 1.282, Union Parisienne 760, Lyonnais 1.310, Société Générale 692.

Navigations bien tenues : Suez 5.650, Chargeurs Réunis 563, Transatlantique 231. Cupifères sans changement appréciable sur hier : Rio 1.423, Tanganyika 59.

Industrielles russes meilleures : Naphte North Caspian 57.

Pétrolières lourdes sur de nouveaux dégagelements en vue de la liquidation : Eagle 246, Royal Dutch 19.950, Shell 241, Omnium des pétroles 430, Colombia 495.

Diamantifères et mines d'or soutenues : de Beers 498, Jagersfontein 110, Crown mines 91, Rand mines 107, Goldfields 41. Caoutchoutières faibles : Financière 81, Padang 125.

En valeurs diverses, la Penarroya s'inscrit à 350, Sucreries d'Egypte 669, Say ordinaire 1.273.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 16

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR

Jules MARY

III

Et vous ne vous fâchez pas si je vous fais souvenir que je vous ai averti qu'on en voudrait à votre bon cœur... et que vous passeriez votre vie à vous dévouer pour les autres dont l'ambition sera de satisfaire leurs intérêts aux dépens de votre tranquillité et de votre fortune... Si je mens, si je me trompe, mademoiselle Valérie, dites-moi que vous n'êtes pas ici pour constituer à votre nièce une dot de cent mille francs ?

Interdite, la tante gardait le silence.

— Mais père, père, disait Jean fâché, de quoi vous mêlez-vous ?

— Il faut bien la défendre. Elle se laisserait tondre comme un mouton.

Et souriant avec bonhomie, en caressant sa barbe blanche :

— Je ne suis pas au Roc-Martin ; je n'ai pas Thémis, Bouddha et Néron pour m'inspirer. Je ne suis pas sorcier, et je ne tiens pas à vous laisser croire que c'est par sorcellerie que je pénètre vos secrets. Non. Je connais

tout simplement le père Grandier, le marchand de bois, et sa volonté de faire donner à son fils une dot de cent mille francs. Voilà pourquoi vous êtes ici, n'est-ce pas ?

— C'est vrai !

— Voulez-vous un conseil ?

— Oui.

— Gardez votre argent. Les cent mille francs que vous destinez aux Léspérats ne vous rapporteront pas cinq minutes d'affection.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Et son supplément illustré
Paraissant le samedi
La moins chère des grandes revues
françaises.

La Revue hebdomadaire publiera dans son prochain numéro une étude de M. Camille Maclair sur Watteau, à propos du centenaire du grand peintre français.

Sommaire du numéro 30 du 23 juillet 1921
Maurice Barrès, de l'Académie française, Lettre à Gyp sur le printemps à Mirabeau. — Franc-Nohain, Les Fables de la Fontaine (à propos de son tricentenaire). — Antoine, Mes Souvenirs sur le Théâtre-Libre (IX). (Polémique avec Albert Wolff). La première des Revenants. Une bagarre pour les Chapons de Lucien Descaves. Le ministre des Beaux-Arts s'abonne au Théâtre-Libre. Rencontre avec Courteline. Lecture de la Fille Elisa chez Alphonse Daudet. — Martial-Piéchaud, La Dernière auberge (IV). — Jean-Louis Vaudoier, L'Album italien (poésies). — Marius André, L'émancipation du Pérou et la solidarité sud-américaine (à propos d'un voyage du général Mangin). — Jean Ravennes, Les petits écrits du chevalier de Boufflers. **Chroniques et documents :** Louis Latzarus : Chronique parisienne. Les vacances des enfants sages. — François Fosca : Les Musées, La Salle des Etats au Louvre. — Martin D'Ainay : Une initiative provinciale. Une scène tournante au Grand-Théâtre de Lyon.

ABONNEMENTS

Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Trois mois, 15 fr. — Un mois, 5 fr.
L'abonnement partent du 1^{er} de chaque mois
Le numéro 1 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.
Plon, 8, rue Garancière, Paris.

LES ANNALES

Il faut lire dans le numéro de cette semaine : les considérations sur les villes d'eau. — Une longue chronique de Zamacoïs, dont on connaît l'humour et la finesse d'esprit, illustrée par Charles Gentil. — Dans ce même numéro des articles signés Abel Bonnard, René Boylesve, Ferrero, André Fribourg, Henri Lavedan, Gustave le Bon, Yvonne Sarcey. — Des vers de Lucie-Delarue-Mardrus et enfin Un bon conseil pièce en un acte de M. Paul Gault qui obtient un si vif succès à l'Odéon.

Partout : 75 centimes.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le n° 67 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître :
Au Jardin d'Acclimatation, D' Jacques Bertillon. — Les belles Familles françaises. — Une Idée : La leçon d'un match, La Femme et l'Enfant. — Un fait : Le nouveau « Conseil supérieur de la Natalité et de la protection de l'Enfant », Paul Coquemard. — La Vie intellectuelle et morale : Le billet de l'Oncle ; L'incertitude de l'idéal chez la femme française, Benjamin. — Le Livre du Jour : Le coin des fous, Jean Rich-pin. — Le Théâtre : Une représentation de « l'Ennemi du Peuple », Gaston Rageot. — La Mère et l'Enfant dans l'art et dans l'histoire, Guillaume Janneau. — Les demoiselles d'Ecaussines ou la nouvelle école des femmes, Henry Cossira. — Lettres d'Allemagne (VI) : Barbara, Jacques Toulemonde. — Pages Rustiques : Grefle en écusson, Michel Sylva. — La mode pour les Petits et pour les Grands, Jacqueline Fortier. — Petits Travaux, Grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres : Contre la chaleur : Glacières et tonnelle, Maître Jacques. — La Vie et les Livres, Paul Chauvin. — Sous la lampe. — Courrier de Quinzaine, G. G. Rose-Goudin. — Ap-

prenons la musique (3^e leçon), J. Ramus. — Jeux de plein air et d'intérieur : charades, tableaux vivants, pantomimes, Raquette. — 16^e cause-rie de l'Avocat : Droits et devoirs des époux, Jacqueline Bertillon. — Economie ménagère et Hygiène domestique : Boissons fraîches, Mme Comollet-Sue. — La robe de laine, Henry Bordeaux. — Petite Correspondance. Trait d'union. La Finette.

Abonnements : 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI^e).
Envoi de spécimen gratuit sur demande.

LA REVUE DE LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Directeurs : Fernand Lajudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.
Sommaire du n° 29 du 22 juillet 1921
Paul Painlevé, de l'Institut, Gabriel Lippmann (1845-1921). — Henry Bordeaux, de l'Académie Française, Une Mireille des Neiges. — Ernest Seillière, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le romancier du Grand Condé, Gautier de Costes, sieur de La Calprenède (VD). — Henri Bachelin, le Chant du coq (II). — André Dellessort, le Théâtre.
LA VIE DE LA SEMAINE.
Chez les Jeunes, par Jacques de Lacreteille. — Le Cinéma, par Paul Heuzé. — Questions scientifiques, par Gervais Balard. Revue des faits de la Semaine.
La Semaine Illustrée.
Rédaction et administration : 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8^e.
Abonnement 40 fr.; le n° 1,50 paraissant le vendredi.

HORAIRE DES TRAINS POUR LA GARE DE CAHORS

Ligne de Brive à Montauban			
arrivée :	6 h. 17	Départ :	6 h. 21
»	7 h. 17	»	7 h. 21
»	11 h. 47	»	7 h. 32
»	17 h. 23	»	17 h. 42
»	19 h. 44	»	20 h. 20
»	20 h. 16	»	20 h. 20
Ligne de Montauban à Brive			
arrivée :	7 h. 45	Départ :	8 h. 10
»	11 h. 59	»	12 h. 03
»	17 h. 54	»	18 h. 04
»	21 h. 35	»	21 h. 39
»	22 h. 11	»	22 h. 15
Ligne de Libos			
Départs :	6 h. 05,		
	15 h. 30,		
	18 h. 15 (1).		
Arrivées :	10 h. 47,		
	19 h. 25.		
Ligne de Capdenac			
Départs :	8 h. 20		
	16 h. 02		
Arrivées :	10 h. »		
	19 h. »		

Les chiffres noirs indiquent les trains express.
(1) A lieu tous les samedis et jours de foire à Cahors.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Circuits automobiles dans le Haut-Quercy, le Sarladais et le Bas-Limousin.
La Compagnie d'Orléans organisera du 14 juillet au 15 septembre 1921, plusieurs circuits automobiles pour permettre, au départ de Rocamadour et de Brive, la visite des si intéressantes régions du Haut-Quercy, du Sarladais et du Bas-Limousin.
1. — Au départ de Rocamadour (gare).
Circuit A. — Les Gouffres des Causses.
Départ : 9 h. 45. — Retour vers 18 h. 30. — Les jeudis et dimanches. — Prix par place : 25 francs.
Rocamadour (gare), Rocamadour (ville), Lacave (déjeuner), Martel, Cirque de Montvalent, Carennac, St-Céré, Montal, Padirac, Alviagnac, Rocamadour (gare).
Circuit B. — Les Panoramas du Sarladais.
Départ : 9 heures. — Retour vers

18 h. 30. — Le mercredi de chaque semaine. — Prix par place : 40 francs.
Rocamadour (gare), Rocamadour (ville), Souillac, Sarlat (déjeuner), Beynac, Domme, Vitrac, Ste-Mondane, Souillac, Rocamadour (gare).
II. — Au départ de Brive (gare).
Circuit 1. — Les gorges de la Dordogne.
Départ : 12 h. — Retour vers 19 h. — Tous les jeudis.
Brive (gare), Turenne, Les Quatre-Routes, Vayrac, Carennac, Bretenoux (Château de Castelnaud), Beaulieu, Argentat, Roches-de-Vic, Beynat, Brive (gare).
Circuit 2. — Les Manoirs du Haut-Quercy.
Départ : 12 h. — Retour : 19 h. — Tous les dimanches.
Brive (gare), Turenne, Martel, Cirque de Montvalent, St-Denis-près-Martel, Carennac, Montal, Bretenoux (Château de Castelnaud), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Brive (gare).
Prix par place pour les circuits 1 ou 2 : 35 francs.

CABINET IMMOBILIER
Rémy POUZALGUES
Expert-géomètre à Ginouillac
par Montfaucon (Lot)
Partages, ventes, achats d'immeubles et propriétés
Bureau à Gourdon : Café LACAMBRE
tous les samedis et jours de foire.

La Scierie de la Gare
informe sa nombreuse clientèle, que, comme par le passé, elle livre à domicile du bois de chauffage en chêne 1^{er} choix, scié à son gré ; écorces, déchets de scie. Prix spéciaux par quantités.

Ouverture du vrai
Reensemblage Parisien
5, rue Georges Clemenceau, CAHORS
Maison spéciale pour les réparations
Travail entièrement fait à la main
Avec garantie d'élégance et de solidité
Spécialité de consus main et de pièces invisibles
Livraison rapide

SOLDATS
morts par la France, transport par (se direct. 3 f. 50 du k. 1 corps et 1 pers. accompagnant, pr pers. ou corps sup. 0 f. 25 en plus au k. 0 f. 25 en plus au k. 0 f. 25 en plus au k.
Paul WAROQUIER, 8, rue Gambetta, à Fourmies (Nord).

AUTO
COURSES, PROMENADES, EXCURSIONS
Voiture confortable - Prix très modérés
G. FAUVEL
Membre du Touring-Club de France
LABASTIDE-MURAT (Lot)

A VENDRE
à PONTCIRQ (Lot)
PETITE PROPRIÉTÉ
pour un petit ménage
composée de : maison, grange, four et foin, établis en bon état, vignes, sainfoin, luzerne, bois.
S'adresser : **VIALARD Henri**, à Pontcirq.

Représentants sérieux sont demandés pour la vente des **Levures Sélectionnées** dans les centres viticoles. Pour renseignements, s'adresser à **G. César BOSS**, Besançon.
Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.

DEVANTURE DE MAGASIN
Boiseries, Croisées, Meubles d'occasion
A VENDRE
Le tout en bon état
S'adresser au Bureau du Journal

AVIS
Par un jugement du Tribunal Civil de Cahors, en date du 24 décembre 1920, l'Administration des Domaines a été autorisée à procéder aux publications prescrites par l'article 770 du Code Civil, préalablement à l'envoi en possession de la succession en déshérence de M. HIGOUNET Baptiste, né à Lenthillac le 21 septembre 1850 et décédé à l'Hospice de Cahors le 31 janvier 1914, intestat sans héritiers connus.

La 10 HP. Renault
Le Nouveau Modèle 10 HP. 1921
voit normale... 1.440
grand équipement... 2.800
Torpédo 3 places : Prix 18.500 Fr.
Torpédo 4 places : Prix 19.500 Fr.
(PNEUS & TALE COMPRIS)
Carrosserie luxueuse - Accessoires nickelés
Colfres latéraux le long des marchepieds
Le Nouveau Torpédo 10 HP. 1921
est visible et peut être essayé

REPRÉSENTANT
M. FAUGE
Mécanicien
49, Boul^a Gambetta
En face le Tribunal

Cabinet immobilier
Achat et vente d'immeubles
Propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, Maisons, Villas, Jardins, Bois,
Fonds de commerce
J. BELLARD
1, rue du Maréchal Joffre, CAHORS

FROMAGES Emmenthal, Gruyère et Comté, Expédition France et Colonies. On demande un représentant. **AILLOUD**, à JONZIER-EPAGNY (Hte-Savoie).

M. BESSAC, Cycles
28, quai de Regourd
à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il tient à sa disposition des landaus pour enfants dernier modèle à des prix défiant toute concurrence.

25 à 50 FR. PAR JOUR
sans quitter votre emploi
travail assuré
Demandez notice contre 1 fr. de timbres à M. RONDEL, 56, R. Dulong, Paris (17^e).

Marché de La Villette
28 Juillet 1921

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs....	2.241	»	2,50	2,25	2,00
Vaches....	1.799	»	3,20	2,80	2,50
Taureaux..	5.733	110	3,25	3,00	2,50
Moutons...	3.207	»	4,60	4,40	4,20

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur toutes les marchandises.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX
La Maison **CHABERT**, tailleur sur mesure et confections, prévient le public qu'il met en vente des **Complets confection** à partir de **85 fr.**, ainsi que des **Complets sur mesure** à partir de **185 fr.**
Voir ses complets confection couil et ses vêtements de travail en vraie molleskine renforcée noire et bleue.
La Maison est ouverte **Dimanche et jours de Fête toute la journée.**

LIQUIDATION DU CENTRE AUTOMOBILE
de ROMORANTIN (Loir-&Cher)
MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIER
CAMIONS DE TOUTES MARQUES
et tous tonnages en état de marche
CAMIONS-BENNES BASCULANTES. — CAMIONS-CITERNES. — CAMIONNETTES. TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO. CONDUITE INTERIEURE FORD. CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIÈCES DETACHÉES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRES A AIR etc... etc...
POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES (TARIF exceptionnel)
VENTE TOUS LES JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité
LIVRAISON IMMÉDIATE AU CAMP DE PRUNIER
(à Romorantin service automobile pour les visiteurs)
Toutes expéditions sont faites sur demandes. — EXPORTATION
P. RIQUIER, directeur général des ventes, 15, rue de Castellane, PARIS (8^e).
M. FAVEROT, directeur des ventes au Camp de Pruniers.
Téléphone : Louvre 52-58.
Téléphone : Camp de Pruniers à Romorantin.

LA PHOSPHODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées
Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical
Le D^r ORTEL
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »
Prix du flacon : 7 francs. — Prix du litre : 12 francs

NUCLEOSERUM GARNAL
Spécifique des maladies de la nutrition et des affections pulmonaires

Le NUCLEOSERUM GARNAL est une nouvelle médication reconstituante, à base de Nucleosérine, qui agit en produisant une rénovation énergétique, un rajeunissement des tissus. Il est indiqué dans tous les cas de débilité, de faiblesse générale, dans tous les cas où les malades épuisés par une affection quelconque ont besoin d'un reconstituant énergétique.
Le NUCLEOSERUM GARNAL est, par conséquent, indiqué plus particulièrement dans les affections suivantes :

Tuberculose -- Bronchites chroniques -- Pleurésies
-- Asthme -- Emphysème --
Anémie -- Neurasthénie -- Convalescences

Voici, brièvement résumés, les résultats obtenus au bout de dix à quinze jours de traitement avec le NUCLEOSERUM GARNAL :
Retour de l'Appétit. Augmentation du Poids. Augmentation des forces physiques et intellectuelles. Les malades se sentent rapidement plus forts, plus gais, leurs idées noires disparaissent, l'oppression et l'essoufflement cessent, les nuits deviennent bonnes.

Dans les affections pulmonaires
Bronchites chroniques. — Tuberculose, Bronchites, etc., on observe, indépendamment de ce qui a été signalé plus haut :
La cessation ou diminution très nette de la Toux.
Retour du sommeil.
Disparition des Sueurs nocturnes.
Amélioration des Crachats.
Mode d'emploi : Le NUCLEOSERUM GARNAL se prend à la dose de une cuillerée à bouche matin et soir, au commencement des deux principaux repas.

Prix du flacon : 9 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
INSTALLATION MODERNE
ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE **PRIX MODÉRÉS**

LES BANDITS DU PARIS-NICE

Un est arrêté, 2 sont tués

La police judiciaire a arrêté ce matin, rue Monsieur, le bandit Charrier, âgé de 26 ans. C'est un ancien étudiant en médecine, déjà condamné pour vol et tentative de vol. C'est un des 3 bandits masqués du train Paris-Nice.

La police judiciaire apprenait à midi que les deux autres bandits se trouvaient dans le café Blanc, à l'angle de l'avenue Wagram et du faubourg St-Honoré. La police s'y rendit aussitôt avec l'ordre de les arrêter à la sortie du café.

En apercevant les agents, les bandits tirèrent immédiatement sur eux et blessèrent grièvement l'inspecteur Turnier.

Les agents tirèrent alors sur les 2 bandits et les tuèrent.

Sur le Mont-Blanc

De Lausanne : L'aviateur Durafour, parti de Lausanne, a atterri sur le sommet du Mont Blanc, en est reparti ensuite pour atterrir quelques instants après à Chamonix.

Les souverains Roumains à Paris

Le roi et la reine de Roumanie sont arrivés ce matin à Paris. Reçus par des membres du Gouvernement ils séjourneront 4 jours à Paris. Ils ont déposé ce matin des fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu.

LES ALLIÉS ET LA SILÉSIE

L'accord paraît en bonne voie ; on publie le communiqué suivant : En accord entre les gouvernements français et anglais, des instructions ont été données au général Le Rond, président de la Commission interalliée en Haute-Silésie, pour qu'en attendant la collaboration des troupes alliées, il prenne toutes les mesures nécessaires pour s'opposer à toutes tentatives insurrectionnelles.

LOT

1000

LES BÉNÉFICES DE LA

ARTICLE 2

Le bénéfice est un avantage qui est en quelque sorte une récompense donnée à un individu pour un service rendu à la société. Les bénéfices sont de deux sortes : les uns sont attachés à une charge publique, les autres à une charge particulière. Les premiers sont les bénéfices de fonction, les seconds les bénéfices de profession. Les bénéfices de fonction sont ceux qui sont attachés à une charge publique, et les bénéfices de profession sont ceux qui sont attachés à une charge particulière.

le Mont Blanc

Le Mont Blanc est une montagne qui se trouve dans les Alpes. Elle est la plus haute montagne d'Europe. Elle a une altitude de 4810 mètres. Elle est couverte de neige toute l'année.

les Bénéfices de la

Les Bénéfices de la sont ceux qui sont attachés à une charge publique. Ils sont de deux sortes : les uns sont les bénéfices de fonction, les autres les bénéfices de profession.

LES ET LA

Les et la sont des termes qui sont utilisés dans le langage courant. Ils ont une signification précise. Les sont ceux qui sont attachés à une charge publique, et la sont ceux qui sont attachés à une charge particulière.